



Dons du sang et d'organes (NR du 13 janvier)

publié le 14/01/2019

coulonges-sur-l'autize

Dons d'organes et de sang : une information pour les 3^{es}

Quatre intervenants venus informer les élèves de troisièmes sur les donations d'organes et de sang ont reçu une écoute particulièrement attentive. Deux séances d'une heure et demie par classe ont permis aux élèves de comprendre les nécessités et les modalités des dons. Eric Moutier, Coulangeois, responsable de l'association don du sang et chargé par l'Etablissement Français du Sang de l'information du secteur sud Deux-Sèvres, a animé la partie concernant le don de sang. Maryvonne Baron, vice-présidente de l'Association pour le don d'organes et de tissus (ADOT) a quant à elle dirigé l'information sur ce sujet. Ces deux thèmes qui concernent tout un chacun rentrent dans le cadre du parcours avenir de la formation du collégien. La journée a été organisée au sein de l'établissement par le comité d'éducation à la santé et à

la citoyenneté. Des vidéos proposées par l'union départementale du don du sang 79 et l'agence de biomédecine ont relayé l'information.

Avec Maryvonne Baron, deux témoins sont venus parler de leur expérience personnelle : Yvan Liyne, qui a été greffé du foie à 55 ans et Jean-Marie Charbonneau, donneur d'un rein à son gendre. Les élèves, dont la concentration et la participation ont montré l'implication, auront bénéficié de renseignements complets sur les conditions médicales des prélèvements et de greffes mais aussi sur les précautions juridiques et éthiques de ces interventions. Ils pourront engager une réflexion personnelle dès maintenant, car on peut s'inscrire sur le registre national des refus de don des ses propres organes dès l'âge de 13 ans. Il leur faudra cependant attendre leur majorité avant de pouvoir faire don de leur sang.



De gauche à droite, Yvan Liyne, Maryvonne Charron, Jean-Marie Charbonneau et Eric Moutier.